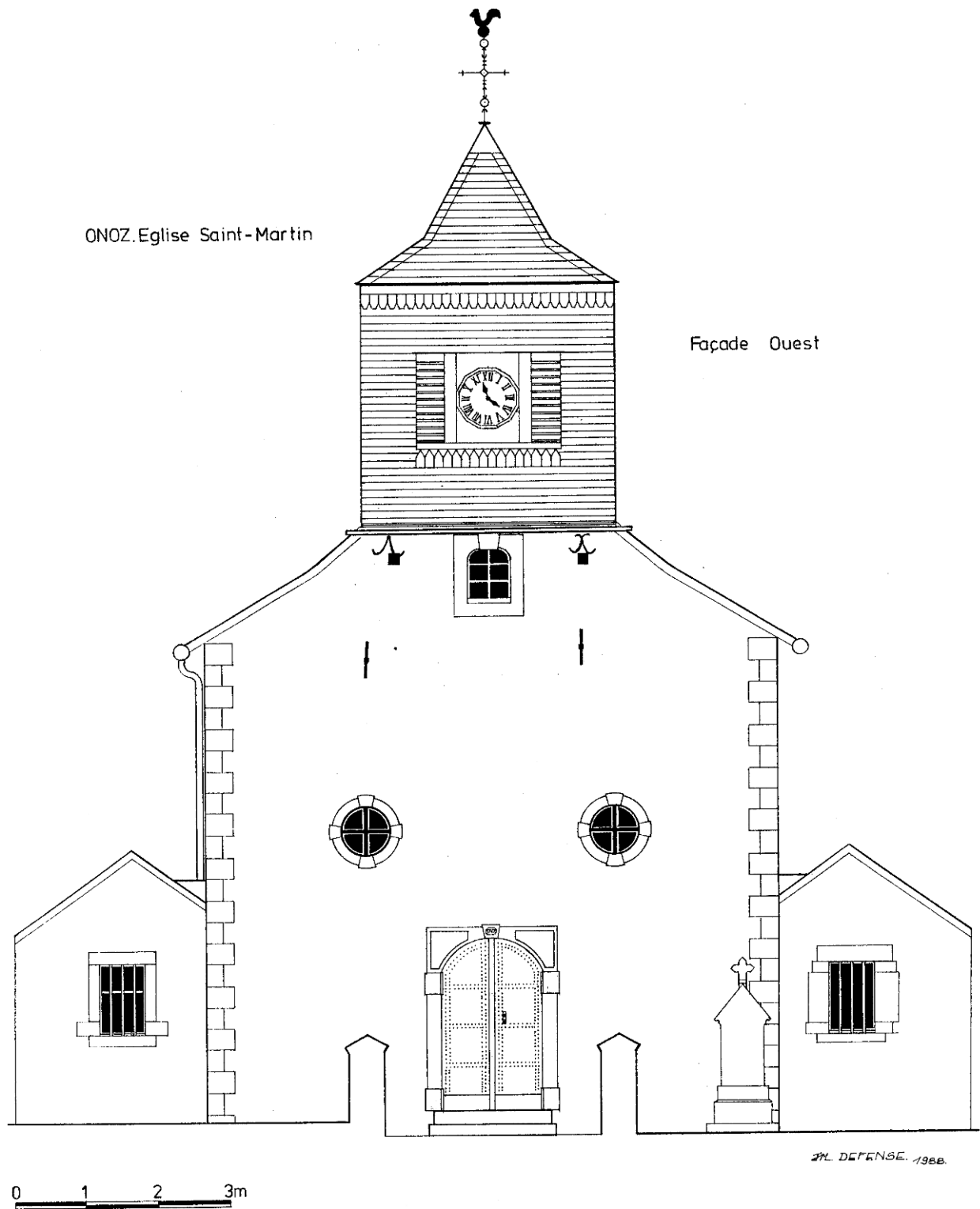


L'EGLISE PAROISSIALE ST-MARTIN D'ONNOZ

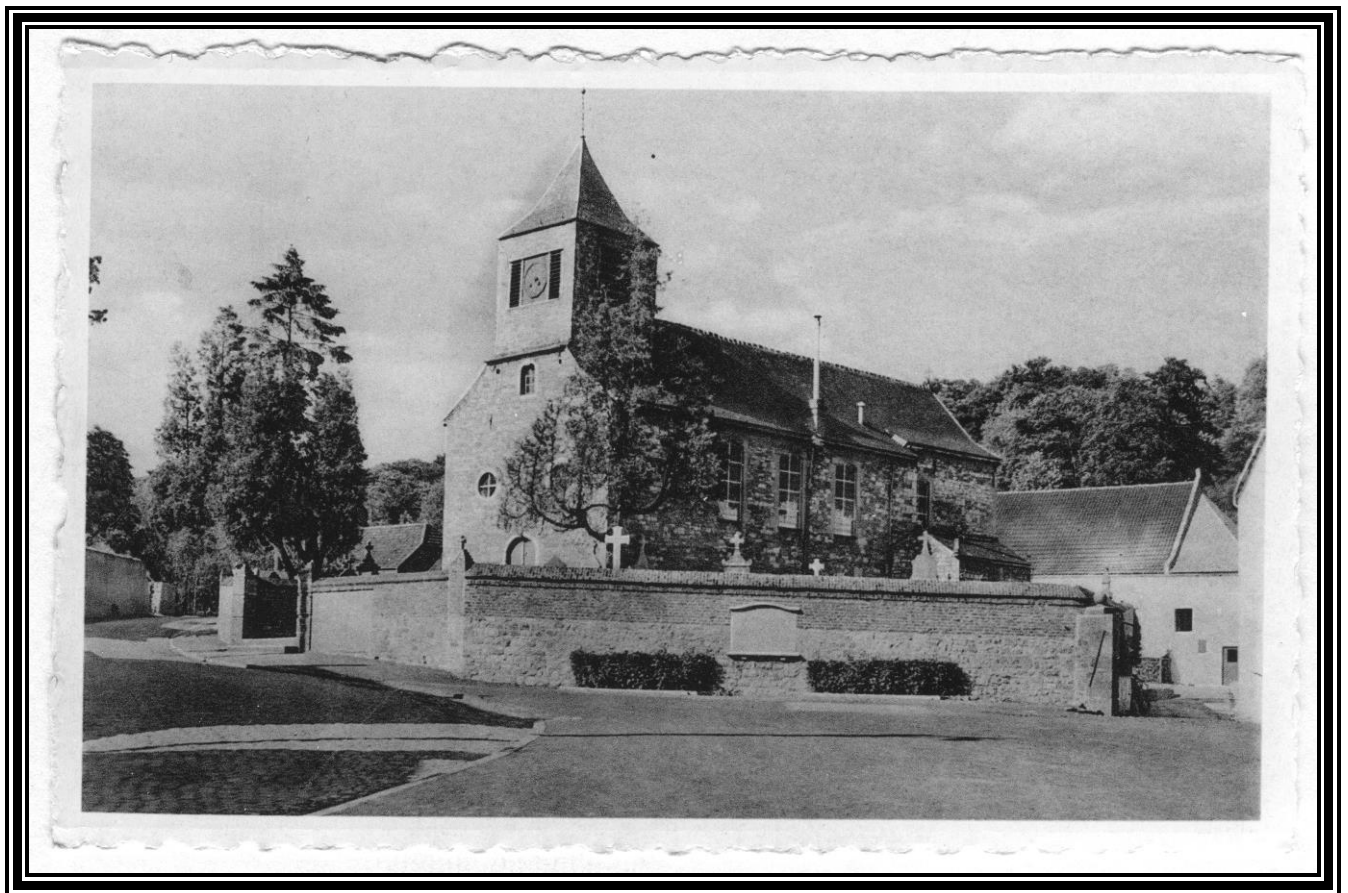


Introduction

En rassemblant ces quelques notes, j'ai voulu rendre hommage à l'abbé Adrien BURTEAU, curé d'Onoz de 1950 à 1960, dont j'ai été enfant de chœur.

Longtemps, il a espéré pouvoir publier le résultat de ses nombreuses recherches dans les archives du village.

Ces notes sont aujourd'hui d'autant plus précieuses, que la plupart des archives communales et paroissiales d'Onoz, ainsi que celles de Mielmont ont disparu.



Onoz-L'église-Carte postale-Photo d'art J. Béthume

La construction

Description:

Entourée d'un petit cimetière clôturé, l'église paroissiale Saint-Martin d'Onoz, se dresse sur un léger promontoire, face à la place du village.

Bien que la plus ancienne mention ne date que de 1445, on pressent que le site est très ancien; "*on est au cœur historique du village* " écrivait l'historien local, Jean Fichet. On s'accordera avec le même auteur, pour penser à l'emplacement d'une tour de chevalier dès le XI^e siècle, du manoir seigneurial et de sa cense attenante avec sa chapelle castrale qui serait devenue l'église.

L'orientation, les dimensions et le volume de la construction n'ont guère été modifiés au cours des siècles. C'est ce que nous confirme une gouache du peintre Adrien de Montigny réalisée entre 1604 et 1605, à la demande de Charles de Croy et reproduite par le Crédit Communal dans l'un des magnifiques albums de la série.¹

Respectant la tradition propre aux implantations d'églises anciennes, l'axe du bâtiment est orienté d'est en ouest, la porte d'entrée s'ouvrant vers l'occident. Le plan est très simple et présente une nef rectangulaire de huit mètres sur seize mètres, composée de trois travées et prolongée du chœur à trois pans, lui-même précédé d'une travée droite de sept mètres sur sept mètres.

Les murs extérieurs sont entièrement réalisés en moellons de pierre calcaire locale. La toiture à deux versants, en ardoises artificielles, a été entièrement renouvelée en 1978. La façade est cantonnée de chaînages harpés et sommée d'un beau clocheton ardoisé couvert d'un pavillon. La hauteur du vaisseau est de sept mètres tandis que le clocheton culmine à quatorze mètres. La porte d'entrée se trouve dans l'axe de la façade. Courbe sur piédroits à queues de pierre saillantes, elle est formée de deux claveaux en écoinçons encadrant la clé datée de 1747. Les vantaux de la porte sont cloués à l'ancienne. Au dessus de la porte, deux oculi à queues de pierre en font toute l'originalité. Juste sous le clocheton, une petite baie à clé éclaire les combles. La nef et le chœur sont éclairés par des fenêtres bombées à clé sur piédroits à queues de pierre.²

Deux petites annexes sont accolées au nord et au sud, à l'intersection de la nef et du chœur. L'une renferme une tribune et l'autre sert de sacristie.

Adossé au mur extérieur du chœur, un grand Christ en bois ³ est abrité sous un porche gothique en moellons de pierre taillée, couvert par un toit à deux versants, en ardoises.

A ses pieds reposent les membres de la famille de Beaufort, les châtelains de Mielmont, dans une crypte construite en 1916 et à laquelle, on accède seulement, par la cour de la ferme.

¹ Album n° XV : « Comté de Namur » II »

² Le Patrimoine monumental de la Belgique, Tome 5², p. 654.

³ Sculpture réalisée par l'école d'art de Maredsous.

Datation

Faute de document, nous ne connaissons pas la date de la construction de la première église d'Onoz. Pour la même raison, nous ne pouvons affirmer que l'emplacement actuel soit celui de la chapelle primitive.

D'après J. Herbillon ⁴, la date de la plus ancienne forme du nom du village remonte à l'an 1067. La première mention : "ONON ECCLESIAE" de 1445, est extraite des archives de l'évêché de Liège.

D'autres églises ou chapelles, également dédiées à Saint-Martin ⁵ existent dans les environs immédiats. Les mentions de leur caractère ecclésiastique sont fort anciennes: Jemeppe-sur-Sambre (1194), Tamines, Velaine-sur-Sambre (1241), Aiseau (1204), Golzinne à Bossière, Jodion à Soye et Saint-Martin (1179).⁶

Sous l'Ancien Régime, l'entretien de l'église d'Onoz incombait aux chanoines de Moustier-sur-Sambre. L'abbé **Adrien BURTEAU** ⁷ a examiné leur comptabilité ⁸ Elle nous permet de dater les réparations et reconstructions effectuées depuis le XVIIe siècle.⁹

⁴ HERBILLON J., Les noms des communes de Wallonie (Bruxelles), 1986 Crédit Communal, Collection Histoire, série in 8°, n° 70.

⁵ Jacques F. : L'évangélisation de la Hesbaye, in « VISAGE DE LA HESBAYE », sous la direction d'Emile Bouvier, Tournai, 1975. Les diocèses de Liège et de Hasselt groupent au total 69 églises dédiées à Saint Martin de Tours.

⁶ Jacques F. : Titulaires des églises et chapelles en 1650 dans l'ancien diocèse et la province de Namur, ASAN, tome 63, pp 177-228.

⁷ Adrien BURTEAU, né à Jemeppe-sur-Sambre le 9.2.1914, décédé à Soye le 15.12.1971, curé d'Onoz de 1950 à 1960, dépouilla pratiquement toutes les archives connues concernant le village et rassembla de nombreuses notes restées inédites.

⁸ A.E.N.- Archives Ecclésiastiques : Chapitre Saint-Pierre à Moustier-sur-Sambre ; comptes des chanoines n°s 1812 à 1828 (dès 1594).

⁹ L'abbé BURTEAU a relevé pour le XVIIe s., les principales dépenses suivantes :

En 1610, ils paient "*au charpentier, masson et scailteur, 15 florins 17 sous et demy, pour avoir besogné à l'église donotz*".

En 1636, 1.500 ardoises sont nécessaires pour réparer le toit et 4 florins sont payés pour "*travail fait aux verrières*".

Grosse réparation en 1663 : "*15.000 ardoises, 1.000 lattes et 3.000 clous de rondelet pour renouveler le toid de la nef*". En cette même année, la comtesse et les manants du village intentent une "*poursuite*" pour obtenir la réparation de la voûte du chœur (elle sera ancrée en 1669).

En 1680, on répare "*la thour*", des pierres d'angle sont placées, le clocher est recouvert de 500 ardoises, la croix est refixée. La chaux nécessaire aux travaux est amenée du "*chafour*" de Goyet. Les "*escailles*" sont amenées dans un chariot tiré par 4 chevaux.

L'année suivante, la cloche décimale reçoit une roue. En 1683, 10 florins sont payés à Michel VANDENBERG, pour "*avoir raccomodé les vairières*".

L'édifice eut une première fois à souffrir de "*ravages de guerre*" au cours des campagnes successives que mena le roi de France Louis XIV, de 1672 à 1684. Ainsi, des réparations sont mentionnées en 1678 : on doit reboucher des trous que les français y avaient faits pour y mettre des sentinelles ! C'est au cours des années 1721 et 1722 que d'importants travaux de réparation de la nef et du chœur (dont la voûte avait été préalablement démolie) sont exécutés.¹⁰ Le clocher sera réparé en 1735,¹¹ tandis que le pavement de l'église sera réalisé par Martin MEUCLET, en 1740.

Il apparaît que ces réparations successives furent, soit tardives, soit mal exécutées.¹²

Les chanoines de Moustier étaient depuis longtemps déjà, en conflit avec le curé d'Onoz au sujet des dîmes. De longs procès en résultèrent.¹³

¹⁰ Pourtant, le 12 décembre 1720, le maçon Ernest PHILIPPART avait dressé un état des lieux plutôt satisfaisant, à la demande, il est vrai, du chanoine LAURENT. Philippart déclarait ; "*Je n'ai rien trouvé qui menace ruine; les murailles de l'église et les toits étant solides la tourelle ayant seulement besoin d'être raffermie et réparée ; quant au chœur la voûte en est un peu crevassée , mais est affermie d'un bout à l'autre par une bonne ancre de fer et deux bons boutants maçonnés de fartes pierres aux deux angles par dehors, de sorte qu'il n'y a aucun risque pour la crevasse, n'ayant rien de bougé depuis bien des années que je l'ai vue*". Les comptes des chanoines font état de l'achat de 3.000 briques et de "*panelages*" pour "*raccomoder*" le plancher de la nef.

¹¹ A la demande du chanoine GOSSEAU, Jean DELVAUX, maître-charpentier à Namur, avait dressé en 1732, un état du clocher : "*Primes, nous avons trouvez la pointe de la flèche 13 pieds de hauteur audessus du peingnon. La largeur de l'étoile est de 7 pieds et 8 poulces carrez en dehors. Les deux ouvertures en manière de fenestre qui se trouvent dans le peignent dudit clochez sont de la hauteur de 4 pieds, il y en at une de 2 pieds et 2 poulces de large et la deuxième de 2 pieds, dans lesquelles fenestres, nous avons reconnu que les cloches y avoint estez cy devant posées, comme il s'en trouve encor une aujourd ' huy. 4.000 ardoises, 500 pieds de lattes, des cloux seront utilisés et il en coûtera 71 florins pour le salaire de l'ardoisier.*"

¹² Le 17 septembre 1732, après une visite de l'église, le vicaire général WILMART écrit dans un rapport, que les chanoines de Moustier sont à blâmer parce que l'église et la sacristie ont besoin d'un nouveau pavement et que le clocher doit être réparé. A.E.N./ Archives ecclésiastiques-Onoz n° 2412

¹³ Dès 1685, les chanoines de Moustier se plaignaient auprès de l'évêque de Namur d'être contraint de procéder aux réparations de l'église d'Onoz : "*il est encore arrivé un accident inopiné, scavoir que les chevilles du toi(c)t e(s)tant apparemment pourries ou rompues, ledi(c)t toi(c)t est glissé entièrement embas d'un co(s)té.*" Ils se plaignent de ne plus recevoir que "*quelques muids sur la dîme de Mielmont*" et s'ils doivent employer ces revenus pour cette réparation "*il ne restera plus rien pour faire l'office divin auquel ils sont obligés; et cela vient s'ajouter aux "ruines" dont ils ont à souffrir régulièrement, la guerre, ces dernières années et cette année-ci, le campement de la cavalerie qui a séjourné longtemps au village dudi(ct) Moustier.*"

En 1720, un certain ROUVROY écrivait aux chanoines de Moustiers : "*Nous sommes cités devant Msr l'Official pour lund(y) 16 décembre (1720) pour la réparation de l'église d'Onos. Je vous prie de ne pas distribuer le grain de la dîme d'Onoz, mais de le vendre s'il se peut au fermier ou autrement d'en retenir l'argent dont vous voyez bien que nous aurons besoin(g).*"

L'édifice eut certainement à souffrir de ces rivalités. En 1760, le frère CALVIN, visiteur envoyé par l'évêque de Namur rapporte que *"les murailles sont toutes pourries et calcinées -comprendre couvertes de calçin- toutes hors plomb, menaçantes à tout(te)' instant de crouler."* Il déclare encore *"que ladite église n'est plus habitable, pour ne point être exposé à périr sur (lire sous) ces ruines."*¹⁴

C'est au cours de cette même année 1760, que, trouvant la charge d'entretien de l'église d'Onoz, trop lourde pour leurs finances, les chanoines de Moustier cédèrent aux chanoinesses du même lieu, leurs prébendes à condition que celles-ci, *"les tiendraient libres des obligations - auxquelles ils étaient assujettis à cause; de leurs dîmes."*¹⁵

Aussitôt, les acquéreuses ordonnèrent à leur Receveur, Thomas François LIMELETTE¹⁶ d'emprunter 4.000 florins, pour la reconstruction des églises de Moustier et d'Onoz. L'entrepreneur GERARD est chargé des travaux de démolition et de reconstruction de l'église d'Onoz. Les chanoinesses lui paieront 1.779 florins 4 sols 1 liard, dont 900 florins le 17.9.1760 et le solde le 8.11.1761.

Par conséquent, nous pouvons affirmer que l'édifice actuel a bien été construit à cette époque. En 1761, il en coûtera encore 600 florins aux "Dames de Moustier" pour une nouvelle cloche décimale de 564 livres.¹⁷

En 1690, au cours de la bataille de Fleurus, les cloches sont emportées, mais on ne signale pas d'autres déprédations à l'édifice.

Gaspar QUARRE, curé d'Onoz en 1661 avait déjà présenté une requête à l'évêché tendant à obtenir l'intervention des chanoines dans des frais de réparation à l'église. il demandait que *"sa grandeur fasse mettre arrest sur les dismes desdits chanoines, dismes engrangées au chasteau de Mielmont"*.

¹⁴ En 1759, nous relevons une dépense de 10 florins pour fourniture par Jacques LIEN d'Onoz, de bois nécessaires pour étançonner l'église d'Onoz.

¹⁵ v.BARBIER, Le chapitre noble de Moustier-sur-Sambre. Namur, 1885.

¹⁶ Thomas François LIMELETTE, né à Namur (St-Jean-l'Evangeliste) 18-6-1725, décédé ibid 27-11-1791, avocat, échevin de Namur 1767-1790 etc. (voir A.S.A.N., T. XXV, n° 611). Il épousa à Namur (St-Loup) le 24-9-1754 : Marie Madeleine Joséphine CHOSSIGNON, fille d'Etienne, receveur des Chaussées à Namur et de Marie-Alessandrine JAMART. Ils eurent 8 enfants, (voir L'intermédiaire des Généalogistes n° de 1968, n°316, p.248.)

¹⁷ *"Paiez au maître-fondeur CHERESSON, ensuite de la convention faite avec lui, scavoir 23 escus pour la fasson et 15 sols la livre de métaille, avec obligation de la garantir pour un an et de la fondre et refondre à ses frais, tant qu'elle seroit faite et parfaite... font en tout 487 florins 8 sols."*

« Paiez au charpentier DEFOUX, pour avoir monté le beufroid, livré tous les bois et faire un nouveau mouton pour la cloche, la pendre, 106 florins 1 sol 3 liards. »

Pourquoi la date de 1747 au dessus du portail de l'église?

Le mystère subsiste toujours en ce qui concerne cette date car plusieurs hypothèses peuvent être avancées mais aucune ne trouve confirmation dans les textes.

La première possibilité est que tous les comptes des chanoines ne nous soient pas parvenus, notamment ceux de la réfection du portail de l'église en 1747 précisément. Les deux autres hypothèses supposent que les frais aient été supportés par d'autres. D'abord, 1747, voit l'entrée en fonction d'un nouveau pasteur, l'abbé Bernard LEMAITRE. A-t-il pu faire construire ce porche pour marquer son arrivée dans la paroisse et le début des travaux (la pose de la première pierre) ?

Deux indices nous permettent de soutenir cette éventualité. Le premier est tiré d'un texte conservé dans les archives paroissiales dans lequel nous apprenons que le curé LEMAITRE a payé les bancs de l'église « *avec son bel argent* » et qu'il le fit « *dans le dessein d'embellissement de l'église et de commodité pour le peuple immédiatement après l'édification du temple* ».

Nos recherches confirment qu'il n'était pas sans ressources, ayant notamment des biens à Mesnil-Saint-Blaise. Le second indice, plus convaincant encore, est extrait de son testament ¹⁸qu'il rédigea le 12 décembre 1774 et dans lequel il demande à être inhumé sous le porche de l'église. Nous savons par les registres paroissiaux, que sa volonté fut respectée; en effet, le registre des décès précise qu'il est décédé le 13.8.1775 et : "*inhumatus est sub porticu ecclesia(e) ut petierat*".

L'autre évènement est l'inhumation dans le chœur de l'église, en cette même année 1747, de **Charles de BERENGER**, capitaine de cavalerie au service du Roi de France, décédé à Mielmont, le 7 mai 1747.

Il était le fils de " *très haut et puissant Seigneur, Pierre de BERENGER, comte de Céva et de Charmes, lieutenant général des armées du Roi, et de très Noble Dame Marquise d'ORSAY.*"

Ces derniers auraient pu faire construire cette entrée pour honorer l'église où reposait le corps de leur fils. Le registre des décès précise seulement qu'on a fait mettre une pierre sépulchrale sur son cadavre (pierre qui n'a jamais été retrouvée d'ailleurs).

En l'absence de preuve, la seconde hypothèse semble la plus vraisemblable.

¹⁸ A.E.N.- Protocoles du notaire DESSY.

Le XIXe siècle

Comme tant d'édifices, l'église d'Onoz fut pillée et incendiée lors du passage des troupes révolutionnaires françaises en 1792.¹⁹

Ces événements, ainsi que l'absence prolongée d'un curé qui en résulta, ²⁰ différèrent une nouvelle restauration surtout intérieure, qui ne débuta qu'en 1840, sous l'impulsion d'un nouveau pasteur, l'abbé FRANÇOIS. ²¹

C'est de cette époque que datent la réparation du maître-autel, la réalisation des autels latéraux ²², la construction de la sacristie ²³ et de la tribune réservée aux châtelains de Mielmont ²⁴ ainsi que, le placement d'un nouveau mobilier. Le jubé ne sera placé qu'en 1847

¹⁹ Un curé écrivait : « *L'église n'a pour ainsi dire plus que ses quatre murs, autel délabré, pas de chaises, pas de confessionnaux, mauvais pavement pour le chœur, pas de lutrin pour les chantres. La grosse pierre d'autel est cassée, de grands travaux sont à prévoir à la toiture. Il faut meubler complètement l'église, tout ayant disparu, banc de communion, chaire de vérité, jubé, orgue, cloches.* ». Par les registres paroissiaux, nous savons que l'église était inutilisable et que notamment des baptêmes ont été donnés à l'extérieur. C'est le cas de Joseph DESSY baptisé le 26 avril 1799, chez Charles DUBOIS, « *car en ce temps-là, les églises étaient fermées* » et de Rosalie BERGER baptisée le 23 juin 1800 « *dans la grange de la ferme* ».

²⁰ Onoz fut administré spirituellement par le curé de Balâtre. Le 9 septembre 1836, une chapellenie dépendant de la cure de Balâtre y fut érigée et ce n'est que le 11 juillet 1842 que la paroisse fut restaurée.

²¹ Les archives paroissiales conservent une liste de souscription pour la restauration et l'ameublement de l'église. Parmi les souscripteurs, relevons : le comte A. de BEAUFFORT (300 frs.), le curé FRANÇOIS (20 frs.), l'instituteur DEF'REZ (10 frs.) le bourgmestre LORGE (5 frs. + 10 journées de travail à 5 "colliers"-comprendre 5 chevaux estimées à 25 frs. la journée), HENRICOT (10 frs. + 2 journées à 5 colliers), le meunier COUONON (2frs. + 2 journées A 5 colliers), les curés des environs versent chacun 5 frs., les autres paroissiens donnent de 1 à 3 frs. ou offrent des journées de travail estimées à 2 frs. pour un maçon, 1,50 fr pour d'autres travaux.

²² La proposition fut formulée par le Conseil de Fabrique au Conseil Communal, le 6 avril 1845 : « *prolonger les deux murs du bas de l'église, du côté du chœur, jusqu'à la rencontre de la première poutre et d'établir en dessous de cette partie, deux autels collatéraux en plâtre ayant 1,62 m de largeur, de manière à laisser une ouverture au chœur de 3,23m* ». La réalisation des travaux est confirmée dans une lettre du 2 février 1846.

²³ Un arrêté royal du 30 décembre 1839, donne l'autorisation à l'administration communale d'Onoz, de faire ajouter une sacristie à l'église. L'octroi d'un subside de 1300 frs. est confirmé par le commissaire d'Arrondissement de GERLACHE, le 6 mai 1841.

²⁴ Elle avait été construite sans les autorisations requises et le 17 avril 1844, le commissaire d'Arrondissement de GERLACHE avait réclamé des explications à la Commune. Dans sa réponse du 5 mai 1844, le bourgmestre LORGE rappelle l'accord de l'évêque et du curé et énumère toutes les largesses et générosités de la famille de BEAUFFORT envers l'église locale. Après une période de tension, où il fut même question de démolir le bâtiment, un arrêté ministériel en date du 27 mars 1845, accorde à Mr le comte Amédée de BEAUFFORT, la jouissance de la tribune, à condition que l'impétrant et sa famille puissent seuls s'en prévaloir.

par A. DUVIVIER ²⁵ de Jemeppe-sur-Sambre. Enfin, en 1854, un nouveau pavement de marbre noir et blanc de Golzennes, ²⁶ fourni par Ferdinand DEFFENSE ²⁷ est placé par BRICHART, un maçon du village. ²⁸

Dès lors, l'église Saint-Martin d'Onoz avait acquis son aspect définitif, tel que nous le connaissons aujourd'hui. ²⁹ Seul, un calvaire, fut appuyé, en 1916, au mur extérieur du chœur, par la famille de BEAUFFORT, lors de l'aménagement de leur sépulture.

L'HORLOGE

Le cadran actuel est purement décoratif et à la lecture des archives paroissiales, il est permis de se demander si les villageois ont jamais pu entendre sonner les heures. ³⁰

²⁵ Auguste-Joseph DUVIVIER, menuisier-ébéniste, né à Bossière le 12 février 1817, fils de Lambert-Joseph et de Anne-Joseph DUCULOT, † à Jemeppe-sur-Sambre le 24 août 1901, avait épousé à Jemeppe-sur-Sambre le 18, août 1847, Marie-Thérèse LEMAL, fille de Nicolas-Joseph et de Marie-Anne DUPUIS. Spécialisé dans le mobilier d'église, notamment les chaires de vérité, Augustin DUVIVIER nous a laissé de nombreuses œuvres répertoriées par l'Institut du Patrimoine de Belgique mais menacées de disparition parce que inadaptées à la liturgie actuelle. Son atelier était installé à Jemeppe-sur-Sambre, dans l'ancienne ferme de Lawejart.

²⁶ Le devis qui prévoyait la pose de 104 m² de carreaux noirs de Golzennes à 4,10 fr. le m² et des blancs à 13,80 fr. le m² se montait à 994 frs, placement et charriage compris. Le vieux carrelage fut revendu à la Commune pour le pavement de la nouvelle école.

²⁷ Ferdinand-Joseph DEFFENSE, né à Namur, le 5 février 1818, fils de Pierre-Joseph et de MANIQUELLE Marie-Catherine, à Isnes, le 30 août 1894, maître de carrières, épousa à Rhisnes, le 29 octobre 1815 Marie-Thérèse MALLIEN, née à Rhisnes le 29 juillet 1829, fille de Nicolas-Martin et de TASSOUL, Marie Thérèse. Ils eurent sept enfants. Secrétaire de la Fabrique d'église de Rhisnes de 1847 à 1850, Ferdinand DEFFENSE vint s'installer aux Isnes (42 rue de l'Espinette). Facteur et directeur de carrières pour la famille DESMANET de BIESME, châtelains de Golzennes-Bossière, il fut lui-même exploitant.

²⁸ BRICHART(D); famille de maçons, fixée à Onoz avec Hubert-François, originaire de Tongrinne, qui épousa à Onoz, le 24 juin 1767, Marie-Barbe PHILIPPART, née à Onoz le 10 juillet 1746, fille de Gaspard et de Marie-Barbe JAMART.

²⁹ Notons encore que l'exhaussement des murs du cimetière avec des briques, date de 1848. Le devis prévoyait « *de l'exaucer de 3 pieds afin que les enfants ne puissent plus le franchir* ». Les deux murs latéraux et le pavage de l'accès à l'église ont été réalisés en 1849. A cette occasion, une grille avait été placée à l'entrée. Arrachée, lors du bombardement de 1940, elle ne fut pas remplacée.

³⁰ C'est en 1851 qu'une horloge fut placée par l'horloger SCOUVART de Fleurus (Coût : 270 frs.- Garantie : 5 ans). Dès 1859, le conseil de Fabrique avait sollicité Pierre MARTIN de Spy pour réparer et entretenir l'horloge de l'église. Mais il ne donna jamais suite à cette invitation et en 1888, la réparation fut de nouveau envisagée parce que l'horloge « *ne fonctionne plus depuis 20 ans et vu la situation du village placé au centre de nombreux travaux industriels.* »

LES CLOCHES.

Voir l'article de José Drèze : « **Les cloches de l'église St-Martin d'Onoz** » du 28 février 2015.

Le MOBILIER

Consacré en l'honneur de Saint-Martin, une première fois le 14 juillet 1631, par Monseigneur D. Englebert DESBOIS et le 21 juillet 1761 une seconde fois par Mgr de BERLO, tous deux évêque de Namur, **le maître-autel** contenait des reliques des saints-martyrs Denis et Valérie.



Photo J. Béthume

Surmonté d'un Christ de pitié du XVII^e siècle, le maître-autel en bois, de style Régence, date de 1763 et fut restauré en 1840. Il reçut un tabernacle coffre-fort en 1895. ³¹

³¹ Un premier tabernacle avait été acheté en 1851 pour 95 frs + 5 frs pour le cuivre. Mais en 1895, l'achat d'un tabernacle coffre-fort s'imposa « vu le nombre de vols commis depuis quelques temps. »



Le Christ de Pitié (Photo J.M. DEFENSE)

Le Christ flagellé rappelle le "**Bon Dieu de Gembloux**", dont la dévotion se répandit à travers le pays jusqu'en France et en Allemagne au XVIIe s. suite à de nombreuses guérisons survenues à l'abbaye de Gembloux à cette époque.³²

³² Suivant la tradition, du sang aurait jailli de cette statue représentant le Christ flagellé. Le miracle attira des foules de malades et Gembloux devint un lieu de pèlerinage où selon des témoignages, s'opérèrent de nombreuses guérisons. (voir: Namèche, La ville et le comté de Gembloux).

Les autels latéraux, en plâtre, ont été élevés en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie (celui de gauche) et de Saint-Nicolas (celui de droite).³³ Lors de leur consécration en 1631, ils contenaient des reliques de Sainte Géminiane - martyr, de Sainte Pétronille, des saints Sauveur et Ignace, martyrs également. Mais comme le signale le curé de l'époque, l'abbé DEBRAUX, ces autels furent profanés lors des périodes troublées du XVII^e siècle.

Suite aux réformes décidées lors du Concile de Vatican II, **le banc de communion** qui séparait le chœur de la nef a été enlevé ; la marche en pierre où les fidèles s'agenouillaient est restée.



Cette photo de l'intérieur de l'église, prise le 9 juin 1935 à l'occasion des communions, nous permet de voir le banc de communion et la chaire de vérité aujourd'hui disparus

De même, **la chaire de vérité**, qui avait également été réalisée vers le milieu du XIX^e s., lors de la restauration, a été enlevée. Par contre, les confessionnaux, qui datent de la même époque, sont toujours en place.

Bancs et chaises.

Autrefois, l'usage des bancs et chaises étaient réglementé. Les places étaient mises en location après affichage à l'église conformément à un arrêté du gouverneur.³⁴

³³ Rétablis lors de la restauration de l'église au XIX^e s., ils ont perdus récemment leurs tables sous le pastoral de l'abbé Bodart.

Le Jubé

C'est lors de la restauration du XIXe s. qu'un jubé fut ajouté parce que le chœur, rétréci, ne pouvait plus contenir les chantes.

Le 12 août 1843, le commissaire de Gerlache informe la commune qu'elle peut faire prendre, avec les précautions nécessaires à sa conservation, le beau jubé sculpté de style gothique, de l'église de Viane (Flandre orientale) où il ne peut plus servir par suite de la reconstruction de l'église sur un nouveau plan. La commune accepte et charge l'abbé François d'en prendre livraison. Malheureusement, ce jubé est « *tombé en pièce de vétusté et il n'était pas possible de le placer ni d'en tirer parti* ». Finalement, c'est encore DUVIVIER qui en 1847, fit toute la menuiserie du jubé pour 345 frs.

Des orgues acquis d'occasion en 1887, chez DE VOLDER à Bruxelles, fonctionnèrent jusqu'à la guerre de 1940.

Divers

Un ancien bénitier en pierre bleue, du début du XVIe siècle, de style gothique, fait office de fonds baptismaux.



Photo J.M. DEFENSE

³⁴ Arrêté n° 484 du 31 décembre 1819 de M. le Gouverneur de la Province de Namur. Les archives paroissiales conservent une adjudication de 1828 et nous apprennent que du côté gauche se trouvaient notamment Jacques LION (redevance : 2 frs) et Thomas MARLIER (Redevance : 1,55 fr) et du côté droit : l'instituteur Lambert DEPREZ (3,20 frs) et Joseph HANS (2,20 frs). Plus la place était loin du chœur, moins la redevance était élevée. Jean DESSY était chargé de percevoir les locations.

La nef est ornée de quelques statues, dont :

- **Sainte-Marguerite** en bois polychrome de l'époque bourguignonne (2e moitié du XVIe s.)
- **Saint-Roch**, bois sculpté par **Augustin DUVIVIER**,³⁵ jeune artisan-ébéniste, âgé à l'époque de 18 ans (la statue daterait de 1835).



St-Roch Photo J.M. DEFENSE

C'est probablement le même artiste qui a fait la troisième statue représentant **Sainte-Barbe**, patronne des mineurs.

La statue de St-Martin a été placée en 1845.

En 1849, une collecte est organisée pour l'achat de la statue de la Vierge³⁶

On peut également voir dans l'église, deux grandes toiles représentant Saint-Pierre et l'autre Saint-Paul.³⁷ Un troisième tableau évoque la descente de Croix où l'on voit le Christ mort dans les bras de sa mère comme à l'église St-Sauveur de Bruges.³⁸

³⁵ Voir note n° 23

³⁶ Voyage à Bruxelles et port de la statue : 12 frs.

³⁷ Pour les uns, ils seraient assez récents, d'autres les rattachent à l'école liégeoise du XVIIe s. (A. Burteau).

Enfin, un tableau représentant la nativité serait de l'école française, selon l'abbé BURTEAU.

Dans le chœur, un beau médaillon en plâtre, représente Cyprien Ambroise Pierre ROOSE, seigneur de Mielmont, décédé le 12 octobre 1720 à l'âge de 31 ans. Ce souvenir pieux que ses frères firent confectionnés, nous rappelle que le défunt était « *très grand bienfaiteur des pauvres, aimé et regretté à jamais* ». C'est Mr le Marquis de BEAUFFORT qui le fit placer à cet endroit en 1906.³⁹

OBITS

De chaque côté du chœur sont accrochés des tableaux en forme de losange sur lesquels sont peints les armoiries de seigneurs de Mielmont et de leurs épouses. Les dates de leurs décès y sont également indiquées avec la mention "OBIIT", pour rappeler les dates des messes fondées qui doivent être célébrées à chaque anniversaire de leur mort. Les trépassés ainsi rappelés à notre mémoire sont:

Au mur nord:

- le baron de Visscher de Celles décédé le 12 février 1760;
- Philippe François ROOSE, décédé le 27 février 1751;
- Eugénie Françoise ROOSE, décédée le 14 juin 1792;
- Marie Charlotte Françoise VANDERGRADE, Vve Philippe Roose, décédée le 27.10.1775.

Au mur sud:

- Jean Eugène Ernest COLOMA, décédé le 5 juin 1825;
- le comte Amédée de BEAUFFORT, décédé le 25 juillet 1858;
- Emilie Mathilde de MARNIX de Sainte Aldegonde, décédée le 6 avril 1931;
- le Marquis Albert de BEAUFFORT, décédé le 6 juillet 1914;
- le comte Georges de BEAUFFORT, décédé le 18 octobre 1928;
- le comte Jean de BEAUFFORT, décédé le 10 septembre 1921;

³⁸ L'abbé BURTEAU a noté : « serait de l'école de VAN DIJCK ».

³⁹ H. Kockerols précité, p.328 : « *Fragments d'un monument commémoratif : un grand médaillon ovale, chargé de rubans et d'un décor de feuilles, inscrivant le buste du défunt qui porte la grande perruque ; une table en bois peint, avec une inscription latine, à la mémoire de Ambroise Cyprien Roose. Il était baron de Leeuw-St-Pierre et avait acheté la seigneurie d'Onoz en 1715.* »



Les blasons y représentés se lisent comme suit:

ROOSE: de gueule au chevron d'argent, accompagné de trois roses, deux en chef, une en pointe.

VISSCHER de CELLES : de gueule au sautoir d'argent ;

COLOMA: d'azur à la bande d'or accostée de deux colombes d'argent becquées et membrées de gueule à la bordure d'or chargée de huit taux d'azur. La devise des Coloma était : « *Causa nostrae laetitiae divan colo Mariam* (Ma joie, c'est d'honorer la divine Marie) On remarquera l'emploi des trois syllabes : Co Lo Ma.

VANDERGRADE: d'argent au chevron de gueule accompagné de trois canettes de sable, deux en chef, une en pointe ;

BEAUFFORT: d'azur à trois jumelles d'or ;

MARNIX de SAINTE ALDEGONDE: d'azur à la bande d'argent accompagnée de deux étoiles d'or à cinq rais en barre.

Remarquons que le blason de Philippe ROOSE est entouré de huit autres blasons appartenant à ses ascendants, à savoir :

ROOSE, VARIGK, KINSCHOT, CAMPOMENOSE, DE RAM, LAURIN, HONSEM et UWENS.

Le premier, identique au sien est celui des ROOSE, dont la devise était : « Ut sero spero (je n'espère que ce que j'ai semé) »

De même, l'obit du baron de Visscher représente ses 16 quartiers d'ascendance, à savoir :

DE VISSCHER, STALINS, LONGIN, CANIN, NORMANT, HELMAN, SALAERT, VERMEEREN, GOTTIGNIES, STALINS, VAN LAEN, VAN KERCKOVE, VAN EYCKEN, STALINS, MICAULT et CANIN.

Les Pierres Tombales

D'autres fantômes hantent notre petite église. En effet, à l'initiative de M. l'abbé Adrien BURTEAU, plusieurs dalles funéraires furent rentrées à l'intérieur de l'édifice en novembre 1954. Primitivement, elles couvraient le sol de la nef et du chœur, mais en 1854, lors de la pose du carrelage, elles avaient été transportées au cimetière.

Ainsi, dans le chœur, derrière les autels latéraux, deux pierres sont fixées au mur. Celle à l'entrée de la tribune (mur nord du chœur) représente un enfant emmaillotté entouré de quatre blason burinés par les sans-culottes mais donc les dénominations subsistent DAVRE, CARONDELET, ROMANCOUR et BENTICK) avec une inscription périphérique:

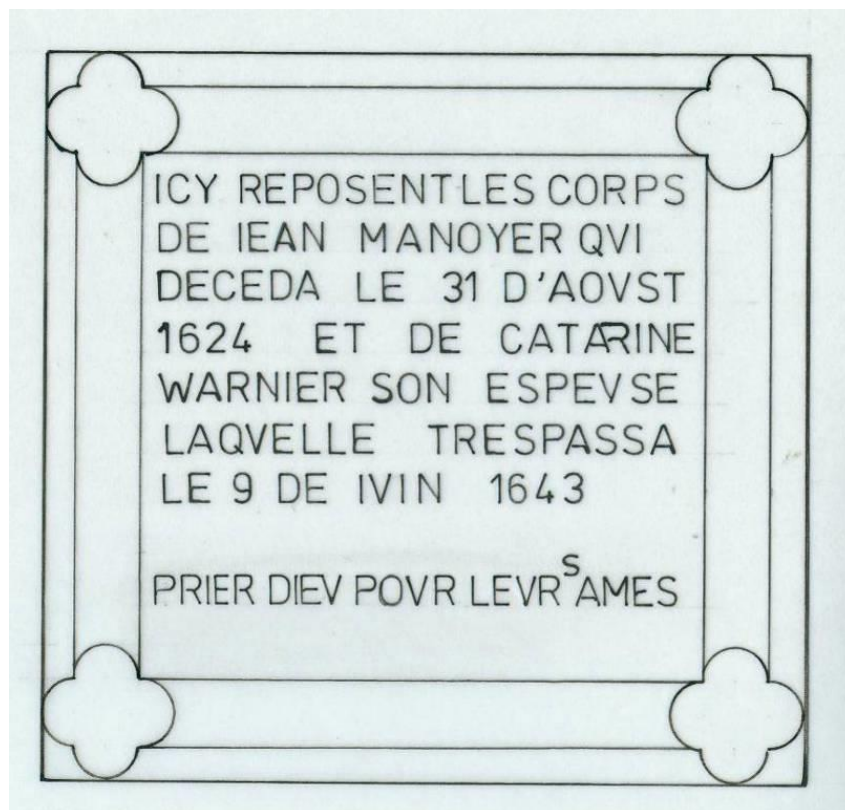
"CY GIT CHARLE DE DAVRE / LEQUEL TRESPASSA LE XXIX^E DE JANVIER / EAGE DE DEUX MOIS / ET DEMY DE L AN XV^C LXX" (1570) ⁴⁰

La seconde « *Petite dalle au fort relief. Champ en cuvette avec, en relief, mais entièrement martelé, un écusson couronné. Sur l'épaisse bordure, inscription en belles capitales gravées :* "ICY GIST ANNE / TERESE DE S^T ALDEGONDE LAQU. TREPASSA LE II FEBVRIER A(nn)o1628"»

⁴⁰ Hadrien Kockerols : Monuments funéraires en pays mosan- Arrondissement de Namur, sept. 2001, p.173



Photo& dessin J.M. DEFENSE



D'autres pierres tombales ont été dressées et appuyées aux murs de la nef. A gauche en entrant, lourde dalle carrée portant l'inscription "*ICY REPOSENT LES CORPS DE IEAN MANOYER QVI DECEDA LE 31 D AOVST 1624 ET DE CATARINE WARNIER SON ESPEVSE LAQVELLE TRESPASSA LE 9 DE IVIN 1643. PRIER DIEV POVR LEVRS AMES.*"⁽⁴¹⁾

Du même côté, au milieu se trouve la plus ancienne pierre, édiflée à la mémoire du curé Martin MOTTE. Elle représente le défunt en habits sacerdotaux, surmonté d'un blason dont on ne distingue qu'un chevron. Inscription en gothiques minuscules taillées en réserve : « *CY GIST MESSIR MARTIn / MOTTE CVRES DE CEST ECCLIsE PAROISSEALE Qui TRESPAssa / LAN MIL V^c ET [] LE [] JOU(R) LE MOIS DE [] PRIES PO^R LUY* »⁴²

De l'autre coté (mur sud), se dresse la pierre tombale du curé Antoine JADOZ, portant l'inscription : *CY GIST M ANTOINE JADOZ EN SON TAMPs CURE DE L'EGLISE PAROCHIALZ D'ONoz..... CHAPELAIN A MOSTIEZ SUR SAMBRE, 1576*". Sont figurés, un agneau et un calice et aux quatre coins, probablement les quatre évangélistes.

De l'autre côté, M. l'abbé BURTEAU a encore fait accroché la pierre tombale du curé Denis d'EVE et portant l'inscription; « *ICY GIST MESSIR DENYS D'EVE EN SON VIVANT 30 ANS CURE D'ONoz LEQUEL TRESPASSA LE 5e 10bre 1654 VIVAT IN D(omi)NO* ».⁴³

⁴¹ (LE) **MANOYER**, (Le) MONNOYER, très ancienne famille d'Onoz qui modifia l'orthographe de son nom patronymique en « de MONNOYER » afin de se confondre avec les de HERIMEZ de MONMOYER, de la maison de GAVRE, dont elle copia les armes en les modifiant quelque peu, Voir "Généalogies Nivelloises" de René GOFFIN, tome 2, p.148. et J.M.DEFENSE " MANOYER, un vieux nom de famille à Onoz".

H. Kockerols précité p. 255 : « *dalle au format inhabituel, de forme presque carrée. Le champ porte l'inscription, mas il est entouré d'une bande avec quadrilobes aux angles* ».

⁴² H. Kockerols : précité p.137 « *Dalle taillée en bas-relief. Gisant d'un curé, figuré debout sur un socle. Il tient le calice de ses deux mains ; sa tête repose sur un coussin. Sa silhouette d'allure gothique est placée dans une niche Renaissance, avec arc en plein cintre chargé d'un écusson à la clef, pilastres cannelés et le tympan orné âne coquille. Médaillons d'angles en quadrilobes avec symboles des évangélistes. Inscription en gothiques minuscules, taillées en réserve. D'après son décor, la dalle est à dater du 2d quart du 16^e s. Elle illustre la conjonction d'une figure gothique et d'un décor Renaissance.* »

⁴³ H. Kockerols précités p. 265 : « *Dalle gravée, de facture fruste. Calice, crâne, inscription dans un cartouche sommaire* »



Dalle de Martin MOTTE-Photo H. Kockerols

Enfin, au mur du fond de la nef, est appuyée, une grande dalles évoquant le souvenir des frères GOSSET, Edmond et Léopold, fils du fermier de Fayat Jean-Joseph GOSSET, tous deux entrés dans la prêtrise après des études à Floreffe. La pierre ornée d'une croix entourée de deux calices, porte l'inscription : "A LA MEMOIRE DE" et en dessous, sur deux plaquettes juxtaposées en marbre noir, les textes suivant en lettres dorées :

"MONSIEUR L'ABBE LÉOPOLD GOSSET NE A FAYAT LE 8 OCTOBRE 1854 ORDONNE PRETRE A NAMUR LE 26 AOUT 1877 VICAIRE A FOSSES LE 1 OCTOBRE 1877 CURE A TONGRINNE LE 1 OCTOBRE 1884 CURE A AUVELAIS LE 1 MARS 1888 Y PIEUSEMENT DECEDE LE 4 SEPTEMBRE 1921 R.I.P." et sur l'autre plaquette ;"MONSIEUR LE CHANOINE EDMOND GOSSET ANCIEN VICAIRE ET CURE A SOMBREPPE DOYEN A PHILIPPEVILLE PENDANT 25 ANS CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD DECEDE LE 4 JUIN 1929 A L'AGE DE 69 ANS R.I.P."

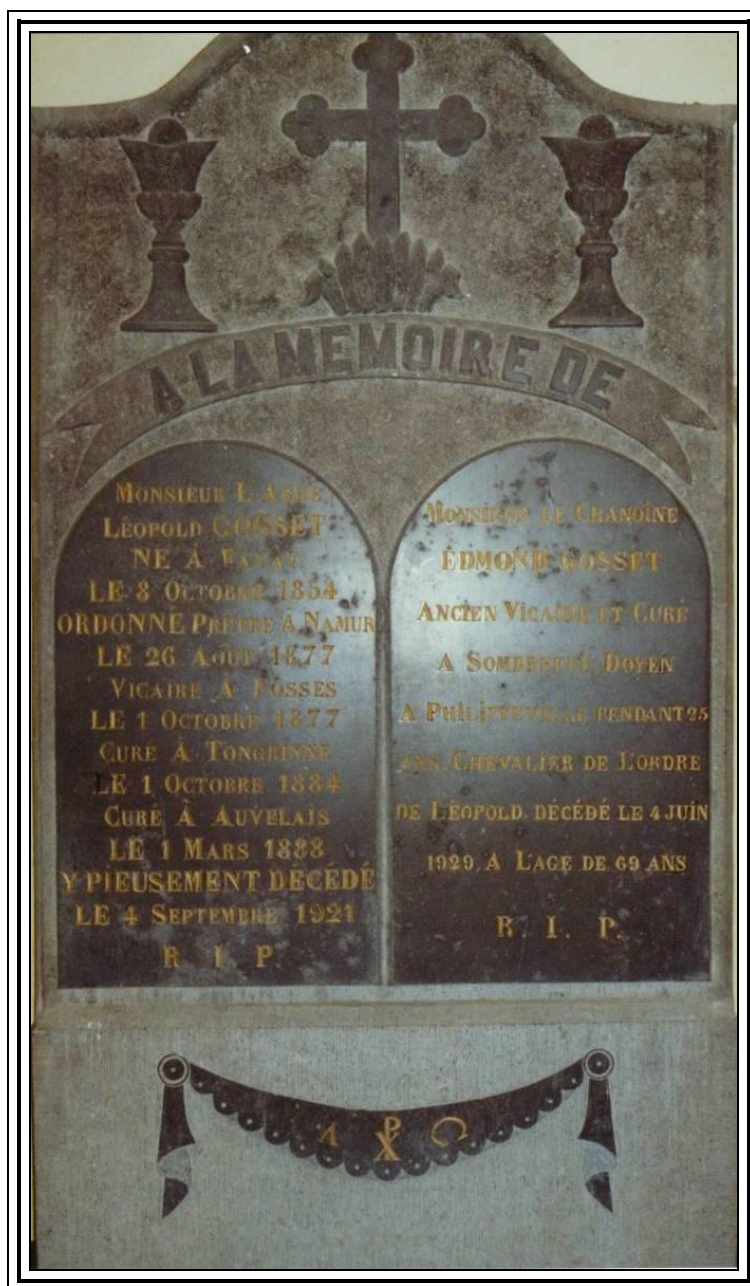


Photo J.M. DEFENSE

Le Trésor de Fayat et la famille Gosset!

Depuis le début du XII^{ème} siècle, la ferme de Fayat était la propriété des abbés de Floreffe.

En des temps troublés, probablement par faits de guerre, peut-être lors de la Révolution Française et l'invasion du pays, les occupants ou les moines cachèrent dans le creux d'un mur, leurs biens les plus précieux.

La ferme de Fayat, comme toutes les autres propriétés des abbés, fut confisquée par les révolutionnaires et vendue comme bien national. Après la tourmente, la ferme fut rachetée par la famille Henricot de Court-Saint-Etienne, qui en est encore propriétaire de nos jours.

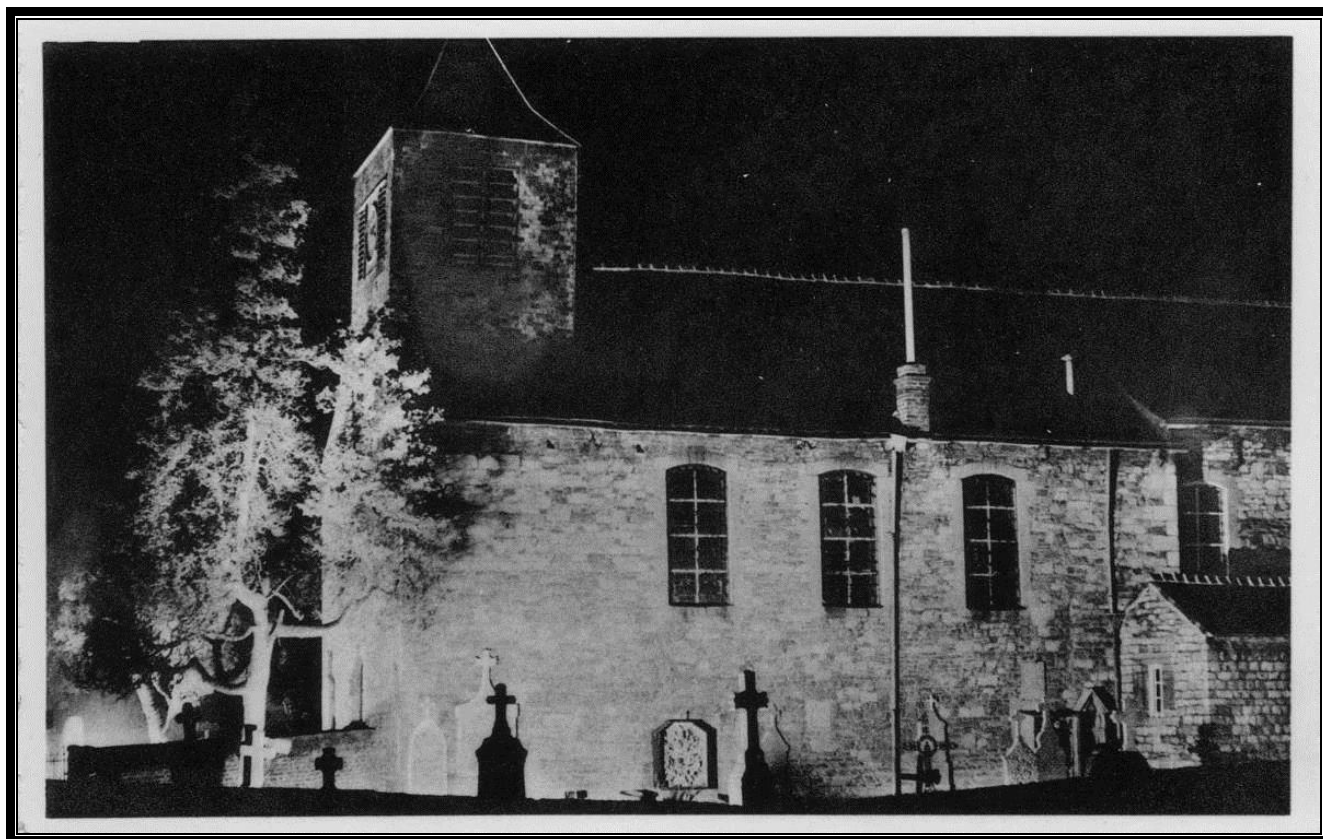
Ce sont les enfants d'un de leurs métayers, le fermier Gosset qui en jouant découvrirent un véritable trésor.

Les Gosset profitèrent de cette aubaine et permirent à leurs enfants de faire des études.

L'un des leurs créa le « *tabac Gosset* » et la « *cigarette St-Michel* » dont la publicité, représentant St-Michel archange, figurait notamment sur les plaques émaillées accrochées aux façades des cafés.

La fabrication se fit d'abord manuellement par des ouvrières, qui roulaient les cigarettes à la main. Ensuite la mécanisation décupla la production. Les cigarettes « St Michel » eurent leurs entrées à la Cour Royale de Belgique par l'intermédiaire d'un oncle chanoine.

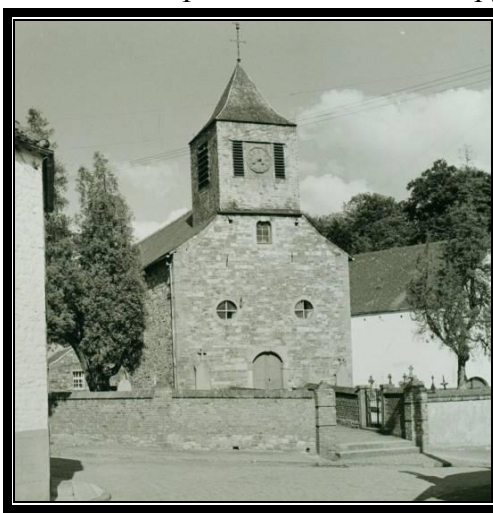
Jusqu'en 1968, les héritiers de la famille Gosset sponsorisèrent la société de balle pelote.



Carte postale : Onoz –L'église illuminée- Photo d'art J. Béthume



Peinture de **Jean-Baptiste Scoriel** datée de 1952 et conservée à l'Espace de l'Homme de Spy



Photos Jacques Béthume

L'iconothèque de l'I.R.P.A. contient de nombreuses photos du bâtiment et de son mobilier.

J.M.DEFENSE d'après les notes de l'abbé BURTEAU- 13 JUIN 2015

Reproduction, même partielle, interdite sans l'autorisation de l'auteur